



Compte-rendu de la réunion de quartier Bajolet l'alouetterie

Lundi 3 juillet 2017

Habitants présents :

CHABAUDIE Anne Référent de quartier	X
LEPRETRE Vincent Référent de quartier	X
DARONAT Corinne	X
MIGUEL Francine et MIGUEL Fernand	X

Membres présents du conseil municipal :

Me CHABRIER Marie Maire de Forges	X
Me ODIENNE Carole Adjointe à l'urbanisme	X
Me RENAULT Séverine conseillère municipale en charge de la communication	X
M LEMERAY Jean-Jacques conseiller municipal référent de quartier	X

1) Problèmes de sécurité routière sur la départementale :

-Points abordés par Me le Maire :

Limitation de vitesse : pendant une semaine en septembre le département procédera grâce à des radars à un comptage des vitesses de circulation sur la D838. En fonction des relevés de vitesses, en 2018 des aménagements pourront être mis en place par le département.

Barrières arrêts de bus : premier semestre 2018 le STIF lance un audit sur les arrêts dangereux afin de les sécuriser.

-M Leprêtre signale qu'il n'a eu aucun retour sur son mail signalant une barrière d'arrêt de bus endommagée menaçant de tomber et un trou sur le trottoir. Me le Maire se renseigne pour connaître l'origine du dysfonctionnement, M Lemeray demande à être mis en copie pour toutes les demandes ou signalement.

-Propositions des personnes présentes pour améliorer la sécurité :

Installation de panneaux miroir au niveau des panneaux Stop rue de l'étang et rue des Clos et d'un panneau lumineux ou un système de feu tricolore avec radar de vitesse devant le passage pour piétons sans dos d'âne à l'entrée de Bajolet. Ces points seront inscrits dans les demandes de travaux.

2) ECT :

-Me le Maire expose la 2^e phase du projet ECT et informe qu'une réunion publique sur ce sujet aura lieu après les vacances.

-Problèmes posés par le comblement de la carrière et propositions des personnes présentes :

Trajets et vitesse des camions : Me le Maire signale que dans la 2^e phase les camions auront obligation de prendre l'autoroute.

Abaissement des impôts pour nuisance : un dégrèvement existe déjà pour les hameaux concernés par le passage de l'autoroute, une demande d'information sera faite auprès de l'adjoint aux finances.

Une nouvelle entrée ECT pourrait-elle être créée pour limiter le flux des camions ? A voir auprès d'ECT

La création du rond point prévu en fin de 2^e phase pourrait-il être construit plus tôt ? Une demande sera faite auprès du département et de la société ECT.

Passage de la balayeuse : une demande de nettoyage des voies 1 fois par semaine sera faite auprès d'ECT.

3) Questions diverses :

- Une décharge sauvage est signalée sur la route parallèle à l'autoroute qui mène au poulailler : le nettoyage de la zone par les services techniques sera demandé.
- Nuisances causées par les camions qui livrent le poulailler en passant par Machery. Le problème sera étudié.
- Amélioration des transports desservant Bajolet. Une enquête peut-elle être réalisée sur les communes voisines afin de faire ressortir un besoin commun ? Une demande sera faite auprès de la CCPL pour qu'elle intervienne auprès du STIF pour augmenter la fréquence des passages de cars entre Saint Rémy et Dourdan.
- Il n'y a plus de fleurs dans les bacs situés en hauteur ? Les bacs suspendus ne seront plus fleuris pour des raisons de sécurité et de réglementation sur le travail du personnel communal (travail en hauteur).
- Quand Bajolet aura-t-il la fibre ? La CCPL investit progressivement. Toutes les habitations seront raccordées en limite de propriété en 2019.
- Des cambriolages ont été signalés sur Bajolet ! La gendarmerie n'a pas fait état d'augmentation lors des derniers contacts mais l'information leur sera remontée. Une organisation de quartier comme voisins vigilants pourrait être efficace.
- Demande de remplacement ou réparation du panneau d'affichage cassé depuis plusieurs mois.
- Le hameau de Bajolet n'est pas nettoyé depuis plusieurs mois ? La balayeuse que nous empruntons à la commune de Briis est en panne depuis plusieurs semaines, il y a donc du retard dans le nettoyage de la commune.